NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/17400
14 août 1985
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 14 AOUT 1985, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de me référer à la lettre datée du 6 août 1985, que vous a adressée M. Ali Abdessalam Treiki, secrétaire du Comité populaire du Bureau du peuple chargé des relations extérieures de la Jamahiriya arabe libyenne et qui a été publiée sous la cote S/17387 et distribuée comme document officiel le 9 août 1985.

Je tiens à signaler aux membres du Conseil de sécurité que les accusations qui figurent dans cette lettre sont dénuées de fondement et mensongères.

Pour l'information du Conseil, l'opération "Bright Star 85" est un exercice d'entraînement bilatéral combiné qui permettra aux forces terrestres, navales et aériennes des Etats-Unis et de l'Egypte de bénéficier de l'expérience des deux pays. Les forces des Etats-Unis participent à cet exercice sur l'invitation du Gouvernement égyptien et elles partiront dès qu'il sera terminé.

"Bright Star 85" est le troisième exercice de ce type qui se déroule en Egypte et sa préparation a pris plus de deux ans. Il fait partie d'un programme permanent d'exercices militaires. Ce n'est donc nullement une réaction à une situation qui existerait actuellement dans la région.

"Bright Star 85" n'est dirigé contre aucun autre Etat. Il est pleinement conforme au droit international en vigueur et ne constitue aucune menace pour la sécurité des autres Etats de la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent par intérim,

(Signé) Herbert S. OKUN

85-23062 5481S (F)